

Si, en effet, le grand Evêque de Maux eut été, par tous ces témoignages, pleinement convaincu de la condamnation d'Honorius, comment se serait-il refusé à rédiger lui-même le IV^e article de la *Déclaration*, celui qui est opposé à l'Infaillibilité ?—Comment, plus tard, tirant les conséquences de ses argumentations, essaierait-il d'atténuer les termes de la *Déclaration*, en affirmant que l'*Assemblée* de 1682 n'a point prétendu *nier l'infailibilité* ? — Comment enfin, n'aurait-il jamais pu se résoudre à mettre au jour, durant sa vie, cette trop fameuse *Défense*, qui lui coûta plus de 20 années de travaux, et que la seule condamnation d'Honorius comme hérétique, une fois bien constatée, aurait suffi à autoriser.

Cette conduite indécise et flottante n'est-elle pas le caractère d'un jugement mal arrêté et peu convaincu ? Ne trahit-elle pas l'existence d'un doute sérieux dans le fond de la pensée ?

Il eut donc convenu, ce semble, au P. Gratry de se contenir un peu plus, et de ne pas s'abandonner, en faveur d'une opinion fausse et tout-à-fait réfutable, aux excès et aux scandales où l'a entraîné son zèle intempérant.

Mais en voilà assez sur le ton et l'esprit de cette lamentable pièce. Arrivons au fait du Pape Honorius.

II.

Voici la question : *Le Pape Honorius est-il hérétique ; est-il Montéhelite ?* *

NOTE.—Ce que c'est qu'un Monothélite.

Il n'y a en Jésus-Christ qu'une *Personne* mais deux *Natures* ; et par suite, qu'une *personne* mais deux *volontés* ou deux *opéra-*